



**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

# Seconde NJPF

Nature, Jardin, Paysage, Forêt

---

Formation par alternance

---

MFR Pointel

---



## Nature, Jardin, Paysage, Forêt

### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Avoir 14 ans avant le 31 Décembre
- Jeunes issus d'une classe de 3<sup>ème</sup> (EA, Collège, Pro), titulaire d'un diplôme de niveau 3 (V) ou de 2<sup>nde</sup> Générale ou Technologique

### **PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Entretien individuel de positionnement.
- Disposer de bonnes capacités physiques, ne pas avoir de contre-indications médicales.
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste de la filière forestière, du paysage ou de la gestion de la Nature (conditions d'exercice, travail en extérieur...)

### **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Cette classe de seconde professionnelle appartient à la famille de métiers "Nature-Jardin-Paysage-Forêt" qui regroupe les trois secteurs professionnels que sont le paysage, la forêt et les espaces naturels et ruraux. Elle s'intègre donc dans le cursus en 3 ans du baccalauréat professionnel "Forêt" ou "aménagement paysagers" ou "gestion des milieux naturels et de la faune". Elle permet de débiter sa professionnalisation par la voie scolaire, qui sera poursuivie et complétée en 1<sup>ère</sup> et Terminale dans un de ces Bac Pro par la voie scolaire ou de l'apprentissage.

Elle permet de confirmer son choix d'orientation professionnelle.

Elle permet aussi de préparer la Certification BEPA rénové Travaux forestiers.

### **OBJECTIFS**

- Découvrir des réalités professionnelles par le biais d'activités pédagogiques.
- Développer des pratiques de savoir-faire dans le domaine de l'environnement et de la forêt : mise en situation et utilisation de matériels sur des chantiers pédagogiques
- Développer la pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, etc.
- Acquérir de l'autonomie
- Développer des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.
- Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

### **MÉTHODES MOBILISÉES**

- Apports théoriques en présentiel et expérientiel via l'alternance (entreprise).
- Cours dynamiques élaborés à partir des observations et du vécu d'entreprise
- Réalisation de chantiers pédagogiques en milieu forestier
- Simulateurs de conduite d'engins forestiers



# Nature, Jardin, Paysage, Forêt

## MÉTHODES MOBILISÉES (suite)

- Salles de classe, vidéoprojecteur ; salle informatique, atelier mécanique.
- Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles.
- Accompagnement collectif et personnalisé des apprenants via des entretiens et bilans.

## DURÉE

- En formation initiale sur 1 an : 850 h en centre et 280 h en entreprise
- Durée hebdomadaire en centre : 35h

## DATES

- Du 7 septembre 2020 au 2 Juillet 2021

## LIEU(X)

Cours, hébergement et restauration sur le site de POINTEL : 20 rue du château 61220 POINTEL

Navettes entre le lieu de formation et la Gare SNCF

## TARIFS

Nous contacter au 02.33.66.00.64

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les apprenants passent des CCF (Contrôle en Cours de Formation) comptant pour l'obtention de la Certification BEPA rénové (Travaux forestiers).

Des évaluations de satisfaction de la formation sont effectuées lors de certaines sessions et en fin de cycle.

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- A l'issue de la seconde NJPF, les jeunes poursuivent ; par la voie de la formation initiale ou par la voie de l'apprentissage ; vers un Bac pro (Forêt à la MFR de POINTEL, Paysage ou Gestion des milieux naturels et de la Faune.)
- Poursuite d'étude : A l'issue du Bac pro Forêt, la poursuite d'étude peut s'orienter vers un BTSA Gestion forestière, BTSA Gestion et Protection de la Nature, BTSA Technico-commercial "Produits de la Filière bois", CS Arboriste élagueur, BPA Travaux forestiers (spécialités : conduites d'engins, bûcheronnage et sylviculture)

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nom et coordonnées du référent handicap : **Laurence Maury Tél. 02 33 66 00 64**

Les personnes souffrant d'handicap physique lourd ne peuvent accéder à cette formation au vu des exigences de cette activité. Cependant, au cas par cas, la formation peut être adaptée à certains autres handicaps n'ayant pas d'incidences majeures sur les capacités physiques.





**Nature, Jardin, Paysage, Forêt**



***RESPONSABLE DE L'ACTION, CONTACT***

**Directeur : Jean-Jacques Retoux**

**Formateur Responsable :  
Karl Druart**

**Tél. 02 33 66 00 64**

**Mail : [mfr.pointel@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pointel@mfr.asso.fr)**

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

MFR Pointel